

FICHE DE LOCATION DES MANUELS SCOLAIRES

Année Scolaire 2020-2021

2de Pro MMV

NOM : Prénom : Né(e) le : / /
Adresse :
Code Postal : Ville : Tél :
Classe 2019-2020 :
Etablissement :

Merci de retourner cette fiche **impérativement, pour le 30 juin 2020** accompagnée d'un chèque de garantie d'un montant de **50 €** libellé à l'ordre de l'AGCRB. Ce chèque sera encaissé début septembre.
(Inscrire Nom et Prénom de l'élève au dos du chèque).

Le Conseil Régional met en place un dispositif finançant les livres scolaires permettant la gratuité pour les parents.

Les livres seront remis à l'élève par le professeur principal le jour de la rentrée.

| Manuels scolaires, pochettes et photocopiés nécessaires | |
|--|--------------------|
| MATHÉMATIQUES | En location |
| SCIENCES PHYSIQUES | En location |
| HISTOIRE-GÉOGRAPHIE | En location |
| FRANCAIS | En location |
| ANGLAIS | Non repris |
| GUIDE PRATIQUE DES TEXTILES, TISSÉS-TRICOTÉS-TECHNIQUES | Non repris |
| MÉTIERS DE LA MODE PRATIQUES PROFESSIONNELLES | Non repris |
| TECHNOLOGIE DES TEXTILES, DE LA FIBRE A L'ARTICLE | Non repris |
| ÉCONOMIE-GESTION | Non repris |

- Les élèves doivent couvrir leurs livres, indiquer leur nom, prénom, classe sur l'étiquette autocollante prévue à cet effet et les maintenir en état.
- Les livres non rendus à la date de restitution seront facturés à la valeur de remplacement d'un livre neuf.
- Pour chaque livre abîmé une pénalité de 10 € sera facturée.

Nom et Prénom du responsable légal (de l'élève) :

Je reconnais être le représentant légal